



Non-association de la Suisse à Horizon Europe 2021 – 2024

Premières appréciations des chercheurs et des entreprises

► En bref

Entre 2021 et 2024, la Suisse a participé au neuvième programme-cadre pour la recherche et l'innovation, Horizon Europe, en tant que pays tiers non associé. Une non-association au programme ne veut pas dire une non-participation. Pendant les années 2021 à 2024, la Confédération a mis en place des mesures transitoires, notamment le financement direct des partenaires suisses prenant part à des projets collaboratifs qui leur étaient accessibles. Les acteurs suisses ont ainsi pu participer à environ deux tiers des appels à propositions d'Horizon Europe.

Enquête auprès des chercheurs et des entreprises

Dans le cadre de l'étude d'impact 2026¹, une enquête a été menée en septembre 2025 auprès de chercheurs et d'entreprises en Suisse ayant participé à des appels à propositions dans le cadre d'Horizon 2020, le huitième programme-cadre pour la recherche et l'innovation². Les participants à l'enquête ont également été invités à partager leur expérience de la période de non-association à Horizon Europe et à évaluer l'impact de cette situation sur la communauté de recherche et d'innovation (R-I) suisse ainsi que sur leur propre activité. Entre 2021 et 2024, 55 % des personnes interrogées ont déposé au moins une proposition de projet dans le cadre d'Horizon Europe et 35 % ont participé à au moins un projet d'Horizon Europe.

L'enquête offre un premier aperçu de la manière dont les chercheurs et les entreprises ont vécu la non-association de la Suisse. En revanche, elle ne permet pas d'établir un lien de causalité quant aux effets observés et les résultats ne sont pas directement généralisables à l'ensemble de la communauté de R-I suisse. Il n'est pas encore possible d'évaluer définitivement l'impact à plus long terme de la non-association, en particulier sur les résultats des projets lancés entre 2021 et 2024.

Évaluation majoritairement négative des effets sur la communauté de R-I suisse

L'enquête dresse un tableau cohérent : la non-association de la Suisse est majoritairement perçue comme un désavantage pour la communauté de R-I suisse. Les chercheurs ont un avis plus critique à ce sujet que les entreprises. Cette différence d'opinions pourrait s'expliquer par le fait que les entreprises prennent pour la plupart part à des projets collaboratifs pour lesquels une participation restait possible pendant la non-association grâce aux mesures transitoires suisses. Même si les personnes interrogées indiquent avoir ressenti des effets néfastes dans plusieurs domaines, elles estiment que la non-association a eu un impact plus négatif sur la communauté de R-I dans son ensemble que sur leur propre activité. Une piste d'explication serait que les répercussions sur certaines dimensions de leur activité, notamment les perspectives de carrière ou les réseaux internationaux, ne sont perceptibles qu'à plus long terme.

Les mesures transitoires ont pu atténuer partiellement les effets de la non-association

De l'avis des personnes interrogées, les mesures transitoires nationales ont certes pu pallier certaines conséquences, mais elles n'ont pas offert les mêmes possibilités de participation et de mise en réseau à l'échelle internationale qu'une association. Il convient néanmoins de noter que la période de non-association entre 2021 et 2024 ne doit pas être comprise comme une non-association appelée à se prolonger. En effet, le Conseil fédéral a toujours visé une association de la Suisse au programme, même durant les années 2021 à 2024. L'objectif des mesures transitoires était donc d'atténuer autant que possible les conséquences d'une non-association temporaire.

1 SEFRI, Étude d'impact 2026 « Effets de la participation de la Suisse aux programmes-cadres de l'UE pour la recherche et l'innovation »

2 KOF ETH Zurich, rapport technique 2026 « La Suisse et les programmes-cadres de l'UE pour la recherche et l'innovation : conséquences de la participation » (en allemand)

Effets sur la communauté de R-I suisse

Les participants à l'enquête jugent dans l'ensemble négatif l'impact de la non-association sur la communauté de R-I suisse (voir figure 1), notamment en raison de leur exclusion des instruments d'encouragement individuel et des programmes menés dans les domaines stratégiques importants et en raison de l'impossibilité de bénéficier des possibilités de coordination. Les chercheurs se montrent plus critiques que les entreprises : pour chaque aspect considéré, 64 à 71 % des chercheurs constatent une détérioration de la situation, contre 33 à 42 % des entreprises. Les données de l'enquête ne permettent pas de déterminer clairement les raisons de cette différence. Celle-ci pourrait tenir au fait que les chercheurs ont été davantage touchés par ces exclusions que les entreprises. La majorité des entreprises participent à des projets collaboratifs et cette partie du programme leur était encore accessible durant la période de non-participation grâce aux mesures transitoires. Environ 8 % des personnes interrogées constatent au contraire une amélioration de la situation.

Figure 1 Effets sur la communauté de recherche et d'innovation suisse

Dans quelle mesure les effets ci-après découlant de la non-association à Horizon Europe (2021–2024) ont-ils eu un impact sur la communauté de R-I suisse ?

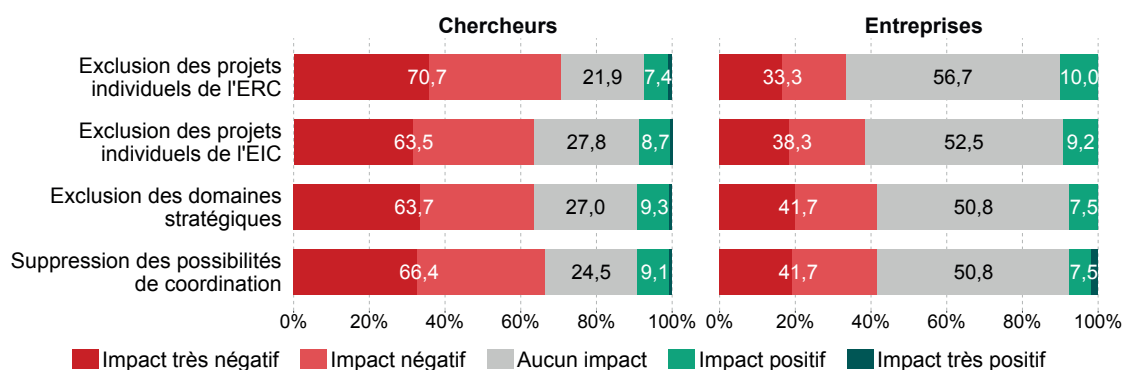


Figure 1 : Résultats différenciés selon les chercheurs (à gauche ; n = 515) et les entreprises (à droite ; n = 120). Le Conseil européen de la recherche (European Research Council, ERC) est l'instrument d'Horizon Europe chargé d'encourager la recherche fondamentale. Le Conseil européen de l'innovation (European Innovation Council, EIC) encourage quant à lui le développement et la mise à l'échelle des innovations de pointe. Pour des raisons de place, les pourcentages des catégories « Impact très positif » et « Impact positif » ainsi que « Impact très négatif » et « Impact négatif » ont été regroupés sous forme de totaux, mais des couleurs distinguent les différentes catégories. Les chiffres exacts relatifs à chaque catégorie ainsi que le libellé original des questions et des réponses figurent dans le rapport technique du KOF.

Source : KOF / SEFRI.

Effets sur l'activité des chercheurs et des entreprises

Les personnes interrogées considèrent également que la non-association a des répercussions négatives dans plusieurs domaines de leur activité. Les effets se font le plus clairement ressentir au niveau des possibilités d'encouragement : 55 % des chercheurs et 37 % des entreprises remarquent une détérioration de la situation dans ce domaine (voir figure 2). Les participants citent également fréquemment un accroissement de la charge administrative (39 % des chercheurs et 33 % des entreprises) ainsi qu'un accès plus difficile à certains domaines spécifiques de la R-I (39 % des chercheurs et 29 % des entreprises).

Dans l'ensemble, les participants estiment que l'impact est comparativement moindre sur les perspectives de carrière, le recrutement du personnel et les possibilités de maillage international. Tout comme pour la question portant sur la communauté de R-I suisse, les chercheurs ont ici aussi une vision plus pessimiste que celle des entreprises quant aux effets de la non-association sur certains domaines de leur activité. Dans le même temps, de nombreuses personnes interrogées indiquent n'avoir remarqué aucun changement.

Figure 2 Effets sur l'activité des chercheurs et des entreprises

Entre 2021 et 2024, la Suisse n'était pas associée au programme Horizon Europe. Dans les domaines ci-après, comment jugez-vous votre situation pendant cette période ?

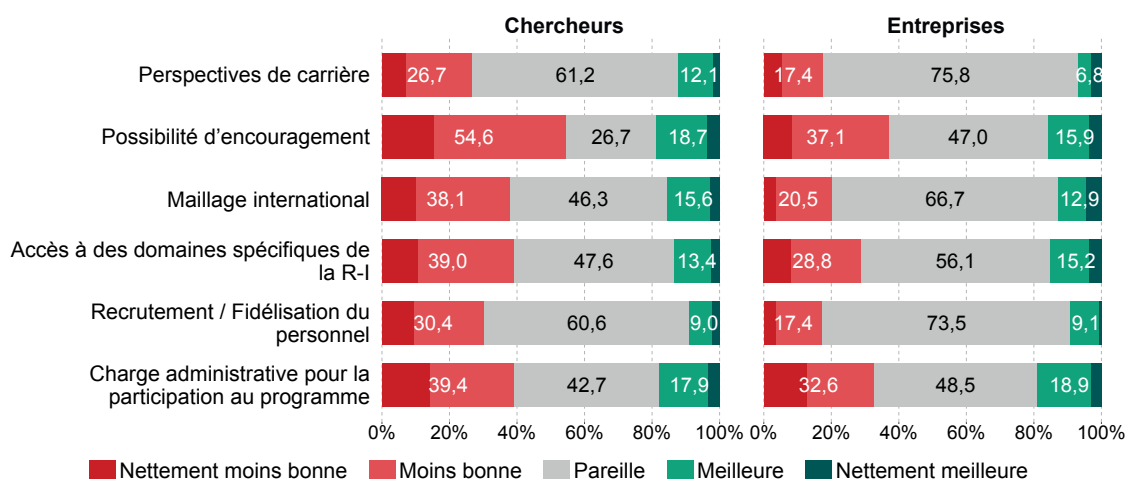


Figure 2 : Résultats différenciés selon les chercheurs (à gauche ; n = 546) et les entreprises (à droite ; n = 132). Pour des raisons de place, les pourcentages des catégories « Nettement meilleure » et « Meilleure » ainsi que « Nettement moins bonne » et « Moins bonne » ont été regroupés sous forme de totaux, mais des couleurs distinguent les différentes catégories. Les chiffres exacts relatifs à chaque catégorie ainsi que le libellé original des questions et des réponses figurent dans le rapport technique du KOF.

Source : KOF / SEFRI.

Compensation des effets par le biais des mesures transitoires

Les personnes interrogées ont également été invitées à estimer si les mesures transitoires nationales pouvaient remplacer les composantes essentielles d'une participation aux programmes-cadres de l'UE pour la recherche et l'innovation. Dans l'ensemble, elles trouvent que les mesures transitoires nationales ne permettent d'atténuer que partiellement les conséquences négatives engendrées par une non-association (voir figure 3). Les avantages offerts par la participation à un programme international, en particulier, sont jugés pour la plupart difficiles, voire impossibles à remplacer. C'est le cas notamment de l'extension du réseau international, de l'effet de réputation et de la compétitivité : 71 à 77 % des chercheurs ainsi que 50 à 65 % des entreprises estiment difficile, voire impossible de bénéficier d'avantages comparables par le biais de mesures nationales. De même, l'effet de levier lié à la participation à un programme est considéré, notamment par les chercheurs, comme difficile à reproduire. En revanche, il est relativement facile de pallier la restriction d'accès aux infrastructures de recherche spécialisées et de compenser les difficultés au niveau de la mobilité. Mais même ici – selon le groupe interrogé et l'aspect considéré –, 41 à 46 % des participants considèrent qu'il serait difficile, voire impossible, de les remplacer par des mesures nationales.

Figure 3 Compensation des effets par le biais des mesures transitoires

Les éléments ci-après liés aux programmes-cadres de l'UE peuvent-ils aussi être obtenus par des mesures nationales ?

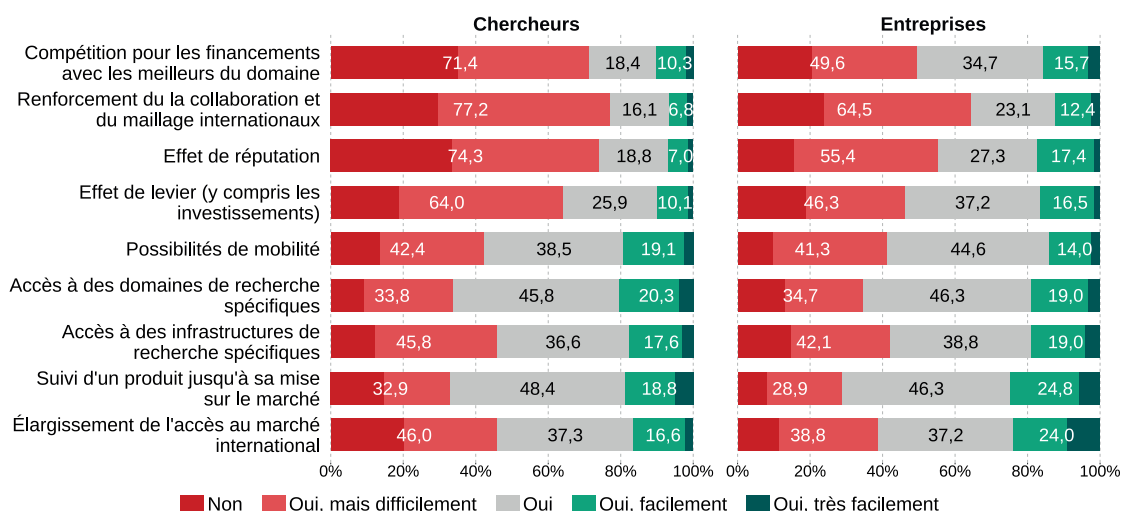


Figure 3 : Résultats différenciés selon les chercheurs (à gauche ; n = 517) et les entreprises (à droite ; n = 121). Pour des raisons de place, les pourcentages des catégories « Oui, très facilement » et « Oui, facilement » ainsi que « Non » et « Oui, mais difficilement » ont été regroupés sous forme de totaux, mais des couleurs distinguent les différentes catégories. Les chiffres exacts relatifs à chaque catégorie ainsi que le libellé original des questions et des réponses figurent dans le rapport technique du KOF.

Source : KOF / SEFRI.



Scanner le code QR pour consulter l'étude d'impact 2026



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**